



Centre de pratiques systémiques

N° Organisme de Formation : 26 21 01860 21-Siret :43480243500033 APE 9499Z Qualiopi : 24FOR02160.2

Programme de formation

Contact :
Mariana Pulice
0380736651
ancreformation@gmail.com

Intitulé du stage : Le couple-Regard systémique sur l'accompagnement à adapter

Modalités de déroulement : Formation en présentiel

Coût pédagogique : 440€

Délais d'accès : De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé.

Date(s) : 1 session de 2 jours 5 et 6 octobre 2026

Durée : 14h

Lieu : Salle de formation, L'Ancre, 5, Rue des Roses, Dijon, 21000

Accessibilité : L'Ancre étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nombre maximal de participants :12

Public : toutes personnes qui travaillent dans l'accompagnement des couples ou s'intéressent à la question.

Prérequis : Aucun

Programme :

- La communication, les axiomes de communication, école de Palo Alto
- La communication bienveillante et la différenciation de soi
- Le cycle de vie du couple
- Le triangle de l'échelle amoureuse
- La place du couple dans le système familial : couple parental, couple conjugal, individualité, ...
- Le mythe du couple : carte du monde et programme officiel Mony El KAIM.
- Posture et conduite d'entretien dans l'accompagnement du couple

23/02/2026

Objectifs :

Le couple, c'est la rencontre de deux mondes distincts qui décident d'en créer un troisième, commun.

Ce n'est pas la fusion de deux êtres, mais la danse subtile entre deux libertés. L'un apprend la présence de l'autre, ses silences, ses tempêtes, ses saisons.

Ensemble, ils tissent un langage fait de regards et de gestes, un territoire où la confiance devient racine et le respect, horizon.

Être en couple, ce n'est pas posséder ni dépendre, mais grandir côte à côte, en laissant chaque jour la place à l'inattendu, au pardon, à la tendresse. C'est une aventure humaine où l'amour se réinvente, se construit, se cultive — lentement, patiemment, à deux mains

Développer des techniques de communications basées sur l'approche systémique au sein d'un couple.

Accompagner à l'ajustement de la posture individuelle dans le couple.

Comprendre les dynamiques relationnelles et les enjeux du système conjugal et familial.

Acquérir des outils et pistes de travail pour accompagner le couple.

Méthode pédagogique : Exposés théoriques, études des cas, mises en situation permettront aux participants de s'approprier cette approche.

Cette formation sera étoffée d'exemples cliniques issus de la pratique des thérapeutes et des participants, afin d'utiliser ses propres ressources.

Evaluations et validation : Exercices pratiques en cours de formation et en fin de formation évalués par le formateur. Signature de la feuille de présence.

Indicateur de résultat :

En 2024, pour l'ensemble de nos formations, nous avons formé 282 personnes. 99% des participants ont été satisfaits. Aucun participant n'a abandonné

Moyens fournis par L'Ancre : pour les formations en présentiel sur site, le client mettra à la disposition des stagiaires et du formateur une salle de réunion ou de formation disposera d'une connexion à internet. Un mur blanc ou un écran blanc doivent permettre d'utiliser un vidéoprojecteur.

Sanction de la formation dispensée : Attestation de fin de formation précisant les compétences acquises.

Type d'action : Action de formation

Intervenant :

Céline Dubrulle, Psychologue Clinicienne, Thérapeute individuelle, du couple et familiale.

Formatrice

Émilie Percier, Thérapeute individuelle, du couple et familiale.

Formatrice

Ce montant inclut : l'étude des besoins, l'élaboration du contenu de la formation, l'animation pédagogique, le suivi pédagogique et administratif, l'évaluation et la synthèse de fin de stage, la remise d'un support de cours par participant, la remise d'une attestation de stage

Modalités de règlement : Le paiement sera dû à réception de la facture, par virement ou chèque bancaire

Débit ou abandon : En cas de débit par l'entreprise à moins de 7 jours ouvré avant le début de l'action ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Différends éventuels : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige

Financement de la formation : cette formation peut être financée :

- Pour les salariés en activité partielle, par le Fonds national pour l'Emploi (FNE)
- Pour les salariés, par l'OPCO de leur entreprise (contacter le service RH)
- Pour les travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, gérants de sociétés, etc.), par l'organisme dont ils dépendent pour leur formations : l'AGEFICE pour les chefs d'entreprise des secteurs du commerce, de l'industrie et des services ; le FIF-PL pour les professions libérales, le Fond d'assurance formation de la profession médicale pour les médecins, le VIVEA pour les entrepreneurs du vivant (exploitants agricoles, entreprises de travaux forestiers...), la Chambre des métiers et de l'artisanat pour le secteur artisanal, le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprises artisanales (FAFCEA) (12-14 rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 01 41 43 15 30 - Mail : accueil@fafcea.com).
- Pour les demandeurs d'emploi, par Pôle-Emploi (prise en charge partielle probablement)
- Pour les particuliers, par eux même.

Cette formation ne peut pas être financée par

- Les chèques bureautiques de Pôle-Emploi.
- Les dispositifs propres aux formations longues (congé individuel de formation, etc)